

Déclaration Liminaire des élus CGT

Le contexte social, cette année encore, ne cesse de se tendre et de se dégrader :

- les garanties des salariés sont constamment attaquées. Or ce sont les seules protections face aux effets de la course au moins-disant social qui ne font qu'aggraver la précarisation ;
 - après plus de 4 mois de fortes mobilisations pour le retrait de la loi Travail, le gouvernement reste sourd aux revendications des citoyens;
 - Ce dernier a même tenté de priver ces derniers de leur droit de manifester sous des prétextes fallacieux
 - les services publics, privés d'homme et de moyens, ne cessent de se détériorer
- Tout ceci constitue un triste écho aux célébrations des 80 ans du Front Populaire !

Les agents des services publics ont tout intérêt à rester vigilant !

Si les garanties collectives disparaissent dans le privé - du fait de la loi Travail - il y a fort à craindre que les garanties collectives statutaires du public soient également remises en cause.

Les dernières annonces de M. Sapin s'agissant des réductions d'effectifs et des baisses de crédits dans certains ministères jugés « non prioritaires » sont alarmantes et laisse présager une nouvelle aggravation des conditions de vie au travail des agents.

De plus, la déclinaison de la PPCR constitue un risque pour le statut de la fonction publique. Elle est notamment synonyme de mobilité fonctionnelle et géographique entre les trois versants de la fonction publique, bien résumer par notre premier ministre sous le slogan « le PPCR est là, le fonctionnaire s'en va ».

Pour ce qui est de la DGFIP : la démarche stratégique, les restructurations/fermetures de service ,la réforme territoriale, ainsi que la mise en œuvre du prélèvement à la source mettent à mal notre administration.

Toutes ces mesures prises illustrent bien la problématique inquiétante de l'emploi dans notre direction et la casse du service public.

Pour ce qui concerne la DiSI Pays-du-Centre, cette année encore, tous les postes vacants ne seront pas pourvus.

Au 1^{er} septembre, ils sont au nombre de 17 (compte non tenu des temps partiels) et les arrivées annoncées atteignent tout juste 12 (3-1A, 4-1B et 7-0C) (Sans tenir compte des futurs départs en retraite)

Depuis 2012, les **emplois** (c'est à dire les postes) sont passés de 384 à 360 (-9 en 2015) et les **effectifs** annoncés sur le tableau des emplois et des effectifs du mois de juin de 376 à 345 (-16 depuis 2015 et toujours sans tenir compte des temps partiels).

Cela représente sur les 2 tableaux une diminution de plus de 9 % en quatre ans.

Cette perte de force de travail ne peut être compensée que par un accroissement de productivité ou des abandons de mission. Dans les deux cas, c'est notre vie au travail qui est directement impactée, que le DUERP et des formations contre le stress au travail ne sauront améliorer.